

Grand âge et autonomie

Date de publication : Juin 2022

Rédacteurs : Lise ESNARD et Sébastien LEBRUN, enseignants de STMS de l'académie de Nantes

L'objectif de ce dossier est de présenter un état des lieux utile à la compréhension des avancées récentes tant liées au grand âge qu'à la prévention de la perte d'autonomie et de dégager des pistes d'exploitations pédagogiques.

Les effets du vieillissement de la population dus à l'allongement de l'espérance de vie suscitent un grand nombre d'enjeux pour les politiques publiques. Il s'agit de faire face aux besoins de financement de la prise en charge de la dépendance et de faire évoluer l'offre proposée aux personnes âgées en assurant la présence de personnels qualifiés, en simplifiant le système d'accompagnement des aînés et, surtout, en changeant le modèle d'accompagnement pour privilégier la vie à domicile.

Aujourd'hui, la compréhension de la perte d'autonomie s'élargit aux aspects économiques et sociaux mobilisant de nouveaux concepts et outils méthodologiques. Les actions de prévention dépassent désormais le cadre clinique et s'inscrivent dans le champ des interventions de différents organismes de protection sociale, ESSMS, acteurs institutionnels et locaux. De réelles stratégies par rapport aux politiques sanitaires et sociales voient le jour. En 2060, selon l'Insee, 2,45 millions de personnes seront en situation de perte d'autonomie, contre 1,6 million en 2030. Il va ainsi s'agir de répondre à des besoins de plus en plus importants pour les personnes âgées. Le maintien à domicile constitue un axe majeur des politiques de prise en charge de la perte d'autonomie, de même que le financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Il va être nécessaire d'adapter un certain nombre de dispositifs face aux conséquences du vieillissement, à l'augmentation des maladies neuro-dégénératives. Le défi de la transition démographique est devant nous.

Conscient de ces enjeux, l'État a agi de manière encourageante avec, notamment, la création historique de la 5ème branche de la Sécurité Sociale. Des « mesures nouvelles » vont ainsi renforcer les politiques en faveur du grand âge. Mais aujourd'hui, de nombreuses promesses ne sont pas tenues et les acteurs de terrain sont encore dans l'attente de perspectives ambitieuses notamment pour favoriser le bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie.



Article



Rapport



Site



Podcast



Vidéo



Ouvrage

SOMMAIRE

1. PERTE D'AUTONOMIE EN FRANCE	p.3
1.1. De la dépendance à la perte d'autonomie	p.3
1.2. Le vieillissement de la population : le défi de la transition démographique	p.6
2. POLITIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE	p.10
2.1. Les politiques en faveur du vieillissement	p.10
2.2. La création d'un 5 ^{ème} risque : le risque autonomie	p.14
2.3. Les aides financières destinées aux personnes âgées	p.16
2.4. L'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées : vers des modes alternatifs ?	p.18
3. GOUVERNANCE ET FINANCEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'AUTONOMIE	
3.1. La gouvernance	p.26
3.2. Le financement face aux enjeux de l'autonomie	p.27
4. ENJEUX DU VIEILLISSEMENT	p.31
4.1. Quels défis face aux évolutions du grand âge ?	p.31
4.2. Les aidants : élément clé dans la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie	p.35

1. PERTE D'AUTONOMIE EN FRANCE

Selon l'article 2 de la loi du 24 janvier 1997¹, la dépendance se dit de « l'état de la personne qui, nonobstant les soins qu'elle est susceptible de recevoir, a besoin d'être aidée pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou requiert une surveillance régulière ».

La dépendance est plutôt qualifiée aujourd'hui de « perte d'autonomie », dont l'importance est mesurée grâce aux GIR, et qui revêt une dimension plus fine.

Par ailleurs, les récentes projections de l'INSEE montrent que d'ici à 2070², la pyramide des âges va être largement modifiée. Les plus de 75 ans devraient être 5,7 millions plus nombreux qu'aujourd'hui et représenteraient 18 % des Français. Le nombre de personnes en perte d'autonomie devrait donc lui aussi fortement évoluer.

Un nouveau regard sur le grand âge est donc rendu indispensable, entre inclusion et autonomie, transformation de l'offre, des liens intergénérationnels. Une prise en charge efficace ainsi qu'une politique de prévention sont nécessaires pour assurer des parcours de soins et de santé sans rupture.

1.1. DE LA DÉPENDANCE À LA PERTE D'AUTONOMIE



NEZOSI Gilles. [La politique de prise en charge du handicap et de la dépendance](#). *La protection sociale*, La documentation française, 9 décembre 2021, pp.305-330.

Note de lecture : La dépendance est qualifiée aujourd'hui de perte d'autonomie. Ce besoin d'aide, et surtout son contenu, sont précisés à partir d'une grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Elle permet aux experts médico-sociaux de mesurer le degré de dépendance en se fondant sur les activités de la vie quotidienne que ces personnes peuvent ou non effectuer seules (par exemple, faire sa toilette, s'habiller, se nourrir, se déplacer...). Selon leur positionnement, les individus sont classés en six « groupes iso-ressources » (Gir) : sont qualifiées de dépendantes les personnes des Gir 1 à 4, les Gir 5 et 6 regroupant celles qui le sont très peu ou pas du tout. C'est cette grille qui sert de critère pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), accordée aux personnes classées dans les Gir 1 à 4. Les autres n'y ont pas droit, mais peuvent bénéficier d'une aide-ménagère, par exemple.

Si vieillir ne signifie en aucun cas être dépendant, on constate que la probabilité d'être en situation de perte d'autonomie s'accroît avec l'avancée en âge.



Fédération des acteurs de la solidarité. [L'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes âgées : la grille AGGIR](#). Novembre 2020, 2 p.

Note de lecture : Une fiche pratique qui présente les différents niveaux de perte d'autonomie selon les GIR et qui rappelle les acteurs effectuant l'évaluation du GIR.

¹ [Loi n°97-60 du 24 janvier 1997](#) tendant, dans l'attente d'une loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance

² ALGAVA E, BLANPAIN N. [68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée](#). INSEE Première, N° 881, novembre 2021 4 p.



Crédit Agricole Assurances. [Qu'est-ce que la perte d'autonomie et la dépendance ?](#) YouTube, I-dépendance, mise en ligne en 2013, 1'11

Note de visionnage : Une vidéo courte dans laquelle une gériatre distingue clairement les notions de perte d'autonomie et de dépendance. Quelques conseils sont donnés pour rester autonome dans une situation de dépendance. La chaîne I-DEPENDANCE du Crédit Agricole Assurances est destinée à partager les témoignages d'experts auprès des personnes concernées par la perte d'autonomie d'un proche.



GODIARD Benoit. [Construire un monde sans dépendance](#). Sociogérontologie, 05/2022, 31'

Note de visionnage : Ce podcast présente une vraie plongée dans une approche élargie de la notion de dépendance : *“La dépendance ce n'est pas l'âge, mais la maladie”*. Benoit Godiard évoque notamment l'importance d'un indicateur tel que l'Espérance de vie Sans Incapacité, les 3 principales causes de la dépendance, les dimensions économiques de la prévention et il présente également quelques solutions à mettre en œuvre pour améliorer la situation.



Sénat. [De la dépendance à la perte d'autonomie](#). *Bien vieillir chez soi : c'est possible aussi !*, Rapport d'information, 15 octobre 2021.

Note de lecture : Une réflexion sur la notion de perte d'autonomie qui a remplacé depuis quelques années celle de dépendance, avec malgré tout un certain nombre de limites.

Extrait : « Certes, « l'annexion du vocable dépendance par les gériatres [avait] connoté la dépendance négativement, comme incapacité à vivre seul et comme assujettissement »³ mais l'idée de perte d'autonomie, qui laisse entendre que la personne n'est plus capable de décider pour elle-même, n'est pas moins connotée négativement, et maintient le problème considéré dans une acception un peu étroitement médicale et individuelle. »



BRIAND M., DE NADAI T., BALARDY L., ROLLAND Y., NOURHASHEMI F., SOURDET S., VELLAS B. [Autonomie et dépendance chez le sujet âgé](#). La revue du praticien, mars 2020

Note de lecture : Un article de la revue du praticien qui définit précisément les notions d'autonomie, de dépendance, de fragilité, de vieillissement en bonne santé.

La partie intitulée « Epidémiologie de la dépendance » montre, d'après les données du Plan grand âge de 2019, qu'en France, en 2015, la perte d'autonomie concerne près de 2 millions de personnes. 9 à 14 % des personnes de plus de 60 ans seraient en perte d'autonomie ; et selon les projections de la DREES, on peut attendre une augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie de 20 000 par an jusqu'en 2030, puis de 40 000 par an jusqu'en 2040. Cet article montre que le dépistage et la prise en charge des déterminants du déclin fonctionnel de tous les sujets âgés sont des enjeux majeurs de santé publique, en vue d'éviter l'installation d'une dépendance irréversible. Les auteurs démontrent (en exposant les causes de la perte d'autonomie ou encore les conséquences du déclin fonctionnel...) que la dépendance n'est pas une conséquence obligatoire de l'avancée en âge et ne doit pas être assimilée au vieillissement normal.

³ ENNUYER Bernard. [Les malentendus de l'“autonomie” et de la “dépendance” dans le champ de la vieillesse](#). Le sociographe, 2013/5 (Hors-série 6), pp. 139-157.



ZYGART Stéphane. [Le vieillissement à l'épreuve des choix : Réflexions sur les notions d'autonomie et de dépendance](#). Lexradio, 8 juillet 2021, 27 minutes.

Présentation du podcast : Stéphane Zygart, docteur en philosophie et enseignant à l'Université de Lille, est revenu sur les notions d'autonomie et de dépendance, dans le cadre de la deuxième partie du colloque, intitulée « Le vieillissement et la personne "dépendante" », sous la présidence de séance de Robin Cremer, directeur de l'Espace de réflexion éthique régional des Hauts-de-France, et de Bénédicte Boyer-Bévière, maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 8.

Extrait : « [...] *On est jamais autonome sans aucune condition.../...Si on est pas autonome sans condition, on est jamais totalement autonome.../...D'autre part on est jamais totalement dépendant non plus puisqu'il y a toujours une part de nous-même à laquelle nulle médecine ne peut totalement se substituer, qui nous permet de vivre.../...En matière de vieillesse, la notion de vulnérabilité est désormais admise.../...Le caractère abstrait et schématique des notions d'autonomie et de dépendance, c'est ce qui en fait toute la force et l'utilité [...]* »



WINANCE Myriam. [Dépendance versus autonomie... De la signification et de l'imprégnation de ces notions dans les pratiques médicosociales](#). *Sciences sociales et santé*, 2007/4 (Vol. 25), pp. 83-91

Note de lecture : Les notions de dépendance et d'autonomie sont omniprésentes dans le champ médical et médico-social. Tout comme la notion de dépendance, la notion d'autonomie est utilisée pour qualifier des personnes, mais aussi pour définir des pratiques dans la mesure où elle s'impose comme un but à atteindre. Cet article, particulièrement bien documenté, permet de comparer autonomie et dépendance, de comprendre leur évolution sémantique et de s'interroger sur leurs implications dans les secteurs de la santé et du social.

Extrait : « [...] *la notion de dépendance, dans le champ des maladies chroniques et de la gériatrie - on pourrait ajouter le champ du handicap (Reindal, 1999) - a été définie par les professionnels par opposition à la notion d'autonomie. Ceux-ci utilisent ces deux notions pour qualifier les personnes et leur situation, et, par la suite, pour définir la nécessité d'une prise en charge et d'une aide. La personne autonome est celle qui décide et agit seule, sans recours à une aide ; la personne dépendante est celle qui, suite à une maladie ou un accident, n'est plus capable de réaliser les diverses activités de la vie quotidienne (activités physiques, sociales...) sans recourir à une aide* ».



Fédération des acteurs de la solidarité. [La perte d'autonomie ou dépendance : définition](#). Fiche pratique, 2020.

Note de lecture : Une fiche pratique très synthétique qui précise la notion de perte d'autonomie - « généralement utilisée pour évoquer la situation des personnes qui deviennent dépendantes du fait du vieillissement, elle permet d'illustrer un processus » - par rapport à la dépendance - « est le plus souvent utilisée dans le champ du handicap ». Des informations sont apportées sur la distinction opérée entre dépendance liée au handicap et dépendance liée au vieillissement par les politiques sociales et médico-sociales menées en France.

1.2. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LE DÉFI DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

 TOULEMON Laurent, ALGAVA Elisabeth, BLANPAIN Nathalie, PISON Gilles. [La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi-siècle](#). *Population et Sociétés*, février 2022, n°597, 4 p.

Note de lecture : Selon les projections de l'Insee publiées en 2021, la France comptera entre 58 et 79 millions d'habitants en 2070. Le scénario central (considéré comme le plus probable) conduit à une population de 68 millions d'habitants. Il annonce une population plus vieille qu'aujourd'hui, et en légère diminution à partir de 2044. Entre 2021 et 2070, la population n'augmenterait (par rapport à 2021) qu'après 75 ans. C'est ainsi que d'ici 2070, c'est un doublement des personnes de plus de 75 ans qui est à prévoir, l'espérance de vie progressant et les générations nées avant 1946 étant remplacées par celles plus nombreuses nées à la fin du baby-boom et jusqu'au milieu des années 1990. Cet article est illustré par une pyramide des âges de la France entre 2021 et 2070 (selon différents scénarios) ; les données sont disponibles en format Excel.

 Vie publique. [Vieillesse de la population : une adaptation nécessaire](#). Juin 2021.

Introduction de l'article : « *Les baby-boomers nés en 1945 auront 85 ans en 2030. Le nombre des 75-84 ans va enregistrer une croissance inédite de 49% entre 2020 et 2030, passant de 4,1 millions à 6,1 millions. Face à constat, la France doit s'efforcer de faciliter la vie des seniors, qui souhaitent en majorité rester chez eux le plus longtemps possible.* »

 Ministère des Solidarités et de la Santé. [Personnes âgées : les chiffres clés](#). Mise à jour : 21 décembre 2021.

Note de consultation : Quelques données clés intéressantes concernant les personnes âgées et la perte d'autonomie : espérance de vie (en 2060, 86 ans pour les hommes et 91.1 ans pour les femmes) ; projection des personnes de 60 ans et plus et de plus de 85 ans ; âge moyen de la perte d'autonomie (83 ans) ; nombre d'aidants ; dépense publique consacrée à l'autonomie...

 Ministère chargé de l'autonomie. [Point d'étape du plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie : chiffres clés](#). 30 janvier 2021, 29 p.

Note de lecture : Cette présentation de la réforme du grand âge et de l'autonomie voulue par la ministre chargée de l'autonomie (Brigitte Bourguignon à l'époque) montre notamment que, d'ici 2025, la population française comptera 1 million de personnes âgées supplémentaires (dont 100 000 qui seront en perte d'autonomie) et qu'il est donc nécessaire de se préparer à un changement de société. Des données chiffrées sont présentées en page 21, sur les personnes accompagnées (2020 : 1.387 million / 2025 : 14.479 millions), les personnes qui accompagnent, les professionnels en devenir.

 CNSA. [Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2021](#). Juin 2021, 22 p.

Note de lecture : Dans sa douzième édition des « Chiffres clés de l'aide à l'autonomie », la CNSA (qui gère désormais la branche autonomie de la Sécurité sociale) met à la disposition des acteurs et des décideurs du secteur médico-social les données disponibles en 2021. Cette documentation fournit de nombreuses données chiffrées (et les graphiques correspondants), notamment liées à la population

concernée par l'aide à l'autonomie, le financement et les prestations de l'aide à l'autonomie, les établissements et services médico-sociaux, ou encore les professionnels du secteur de l'aide à l'autonomie. En 2021, c'est par exemple plus de 32 milliards d'euros que la CNSA a consacré pour l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.



BRUNEL Mathieu, CARRERE Amélie. [La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile : Quelles disparités entre départements ?](#) Les dossiers de la DRESS, n°34. DRESS, avril 2019, 43 p.

Note de lecture : Un dossier de la DREES qui présente les résultats de l'enquête nationale VQS (Vie Quotidienne et Santé) de 2014 et permet de comparer les départements français pour divers indicateurs de limitations fonctionnelles, restrictions d'activités ou recours à des aides professionnelles ou à l'entourage. Cette enquête montre que les territoires français sont marqués inégalement par la perte d'autonomie à domicile et qu'un certain nombre de disparités de perte d'autonomie sont liées au contexte socio-économique et d'offre sur le territoire.

Extrait : « Dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire), jusqu'aux départements de l'Ouest de l'Île-de-France, les prévalences de la perte d'autonomie à domicile sont faibles. Elles s'accompagnent d'un faible recours à l'aide professionnelle et de l'entourage. A l'inverse, les départements ultra-marins, le nord et le nord-est de la France, et une grande partie de la moitié sud de la France combinent de fortes prévalences de la perte d'autonomie à domicile et un fort recours à l'aide. Les limitations cognitives sont plus fréquentes dans les départements du sud, alors que les prévalences des limitations physiques sont plus élevées dans le nord et le nord-est de la France. »

Exploitation pédagogique envisageable

Première ST2S - Pôle thématique

Module « Santé, bien-être et cohésion sociale » : Comment mesurer l'état de santé, de bien-être et la cohésion sociale ?

Contenu : Niveaux de santé, de bien-être et de cohésion sociale des populations : contrastes et inégalités entre territoires, entre groupes sociaux...

Capacité exigible : Repérer les contrastes et inégalités existant au sein des populations et entre elles

Il peut être demandé aux élèves de repérer des indicateurs relatifs à l'autonomie, de les classer par catégories.

Des cartes (exemples : « Part des seniors âgés de 75 ans ou plus vivant à domicile déclarant être limités dans leurs activités depuis au moins 6 mois » p.10 ; « Part des seniors âgés de 75 ans ou plus vivant à domicile déclarant des limitations physiques » p.16...), des tableaux (exemple : « Mesures de dispersion des prévalences départementales de dépendance dans la population âgée de 75 ans ou plus vivant à domicile », p.7) et des graphiques présentés dans la ressource peuvent être utilisés dans le cadre d'une AT afin d'illustrer les notions de disparités territoriales, en ce qui concerne la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile : il apparaît clairement par exemple que dans les départements de l'Ouest de la France, les prévalences de la perte d'autonomie à domicile (ainsi que le recours à l'aide de professionnels et de l'entourage) sont beaucoup plus faibles que dans les territoires ultra-marins ou les départements du Nord de la France...

Des éléments d'analyse et de réflexion permettant d'expliquer les disparités peuvent être suscités. Le lien thématique-méthodologique peut être fait en demandant aux élèves de s'intéresser à l'enquête nationale « Vie quotidienne et santé » (VQS), qui a permis de dresser le portrait de la population des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile, et notamment leurs conditions de santé et d'autonomie, département par département. Un CQCOQP peut être demandé aux élèves pour présenter cette enquête et pouvoir la positionner parmi les étapes de la démarche d'étude.

 MICHEL Marylise. [La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre](#). INSEE Focus, n°115, 13/06/2018

Note de lecture : Ce document fournit des données chiffrées sur la perte d'autonomie à domicile et ses disparités sociales et territoriales. La perte d'autonomie concerne 6,3 % des seniors vivant à domicile. Cette part s'élève à 14,1 % chez les 75 ans ou plus. Elle varie d'une région à l'autre, indépendamment des différences d'âge au sein de la population des seniors. Les régions dans lesquelles les seniors connaissent le plus de difficultés sociales (Corse, Hauts-de-France, Occitanie, départements et régions d'outre-mer) sont celles où ils résident le plus souvent à domicile et où les situations de perte d'autonomie à domicile sont les plus fréquentes.

 LARBI Khaled, ROY Delphine. [4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050](#). INSEE Première, n° 1767, 25 juillet 2019, 4 p.

Introduction de l'article : « En 2015, en France hors Mayotte, selon une définition large englobant domicile et établissement, 2,5 millions de seniors sont en perte d'autonomie, soit 15,3 % des 60 ans ou plus. Parmi eux, 700 000 peuvent être considérés en perte d'autonomie sévère. Les taux de prévalence de la perte d'autonomie sont plus élevés dans les départements du Massif central, alors qu'ils sont plus faibles dans la région francilienne et à l'Ouest. Les seniors des DOM sont plus fréquemment en perte d'autonomie que ceux du reste de la France, alors qu'ils sont en moyenne plus jeunes.

Parmi les seniors de 75 ans ou plus, 8,8 % vivent en institution. Ceux des DOM, de Paris et de la Corse vivent plus souvent à domicile que ceux des départements de l'Ouest ou du Massif central.

Si les tendances démographiques et l'amélioration de l'état de santé se poursuivaient, la France hors Mayotte compterait 4 millions de seniors en perte d'autonomie en 2050, soit 16,4 % des seniors. Les taux de prévalence de la perte d'autonomie augmenteraient fortement dans les DOM et dans le Sud-Est de la France, en raison des effets de structure démographique, alors qu'ils resteraient stables dans les Hauts-de-Seine ou dans la Creuse.

Pour maintenir constant le pourcentage de personnes en établissement par département, sexe, tranche d'âge et degré de perte d'autonomie, il faudrait que le nombre de places en hébergement permanent en établissements pour personnes âgées augmente de 20 % d'ici à 2030 et de plus de 50 % à l'horizon 2050. »

 INSEE. [Perte d'autonomie](#). France Portrait Social, édition 2020, Insee Référence, 3 décembre 2020, pp.262-263.

Note de lecture : Dans cette édition, les données présentées sont notamment le mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus, la part des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence au 31 décembre 2018 ainsi que la répartition par GIR des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et en établissement au 31 décembre 2018.

Extraits : « Au 1^{er} janvier 2020, 13,7 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 20 % de la population. Cette proportion a progressé de quatre points en 20 ans et place la France au niveau de la moyenne de l'Union européenne. 57 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge [...].

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96 % des hommes et 93 % des femmes en 2017), y compris parmi les nonagénaires. [...] »



DREES. [Grand âge et autonomie](#). 2022

Introduction de l'article : La DREES participe à la concertation « Grand âge et autonomie » en éclairant tous les champs de cette thématique. Le site permet ainsi de disposer de très nombreuses données permettant de comprendre les enjeux de la dépendance aujourd'hui. De nombreuses sources sont mobilisées et disponibles : les remontées de l'allocation personnalisée d'autonomie ([APA](#)), de l'aide sociale à l'hébergement ([ASH](#)), l'enquête Aide sociale, les enquêtes Capacités, aides et ressources des seniors ([CARE](#)), l'enquête hébergement pour personnes âgées ([EHPA](#)), les [enquêtes Autonomie](#) (2021-2023 – Enquêtes VQS, ménages, en établissements...). Le modèle de micro simulation [Autonomix](#) permet d'envisager les impacts financiers de différents scénarios de réforme portant sur la prise en charge à domicile, en résidence autonomie et en établissement d'hébergement pour personnes dépendantes. Le modèle [LIVIA](#) permet une projection des besoins de place en établissements. Le projet [ÉNÉAS](#) (Echantillon National d'études sur l'Autonomie et l'hébergement des Seniors) a pour objectif de constituer une base de suivi statistique des trajectoires d'entrée dans la dépendance à l'échelle de l'individu, à partir du croisement de données administratives pseudonymisées sur les aides à l'autonomie et les consommations de soin.

Exploitation pédagogique envisageable

BTS SP3S

Bloc de compétences 2 : Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d'améliorer le service rendu

Compétence 2.1 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet

Savoirs associés : Démarche d'étude, démarche de projet

Dans le cadre d'une contextualisation liée aux personnes âgées (structure d'aide à domicile, CCAS, EHPAD...), ce document peut être travaillé par les étudiants pour obtenir des données précises sur le « grand âge ». Ces données pourront contribuer à élaborer un diagnostic, à analyser une situation... afin de concevoir un projet ou d'étudier un projet existant.

Les enquêtes menées peuvent être étudiées en TP en vue de comprendre la démarche d'étude et de mettre la démarche d'étude au service de la démarche de projet.

Les différents outils d'investigation peuvent être explorés et servir de base de travail aux étudiants pour mener une enquête sur le thème de l'autonomie par exemple.

2. POLITIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE

Face au défi que représente le vieillissement important de la population et les conséquences inhérentes à ce changement de société, les politiques publiques destinées à favoriser l'autonomie des personnes âgées ont un rôle essentiel. Il s'agit d'anticiper au maximum les changements et inscrire la période de vie que constitue le grand âge dans un parcours répondant le plus possible aux attentes en matière de logement, de vie sociale, d'accompagnement humain et financier...

Si les acteurs du secteur peuvent noter un certain nombre d'avancées ces dernières années (et notamment la création d'un 5^{ème} risque), ils soulignent également des insuffisances et attendent l'émergence d'une grande loi consacrée à l'autonomie.

Par ailleurs, de multiples structures et services permettent un accueil des personnes vieillissantes. Si le maintien à domicile reste une solution privilégiée, la prise en charge en établissement est parfois incontournable (EHPA, ULSD, EHPAD), lorsque l'état de santé se fragilise et/ou lorsqu'il s'agit coûte que coûte de maintenir du lien social. Les révélations sur des négligences et situations de maltraitance dans des EHPAD depuis de nombreuses années et encore plus récemment par un journaliste indépendant, ont cependant rendu de plus en plus nécessaire la mise en œuvre de solutions alternatives.

Pour ce qui est des professionnels qui assurent l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées vieillissantes, ils souffrent globalement d'un manque de reconnaissance alors que les besoins sont grandissants.

2.1. LES POLITIQUES EN FAVEUR DU VIEILLISSEMENT



PATRY Philippe (sous la direction de). [Perte d'autonomie des personnes âgées : prévention et accompagnement](#). Territorial éditions, Les clés du métier, février 2022, 592 p.

Extraits de la présentation de l'ouvrage : « Parler du vieillissement aujourd'hui implique une réflexion à plusieurs niveaux. La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées sera d'autant meilleure que le vieillissement sera perçu comme un élément positif dans le parcours de vie des personnes. La dynamique du lien social, l'intégration dans la ville et le quartier, dans les réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux ou amicaux, sont des composantes essentielles du bien-vieillir et de la prévention de la perte d'autonomie. »

Note de consultation : Cet ouvrage très complet (mais aussi un peu onéreux) sur le sujet a pour objectif d'apporter des réponses claires, pratiques et concrètes sur l'ensemble des questions posées par la perte d'autonomie. Il détaille les mesures mises en œuvre depuis des années (acteurs, dispositifs, prestations...) et met en avant de façon réflexive l'évolution réglementaire qui tend à élargir et multiplier les réponses aux besoins des personnes âgées.



Ministère des Solidarités et de la Santé. [Autonomie](#).

Note de consultation : La ressource met en avant les mesures prises en faveur de l'autonomie face au défi de la transition démographique (de la création d'un ministère chargé de l'autonomie, à la 5^{ème} branche de la protection sociale ou encore au Ségur de la santé et du Plan de relance pour transformer

les EHPAD...). Plusieurs thématiques sont développées, et notamment : soutenir les métiers du grand âge et de l'autonomie ; EHPAD de demain ; agir pour les aidants ; générations solidaires (avec par exemple, les [résultats de la consultation citoyenne](#) menée en 2020/2021 pour améliorer la place des personnes âgées dans la société)



Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches [La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement](#). Mise à jour le 14/02/2020.

Note de lecture : Une présentation de la loi ASV entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 qui avait pour objectifs notamment d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population, de donner la priorité à l'accompagnement à domicile, d'améliorer le quotidien des personnes âgées vieillissantes et de leurs proches. Cette loi comprend des mesures réformant notamment l'APA, visant à reconnaître et soutenir les proches aidants (instauration d'un droit au répit...) ou encore à améliorer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (résidences-autonomie...).



Ministère des solidarités et de la santé, Secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées et de l'autonomie. [Loi pour l'adaptation de la société au vieillissement](#). Dossier de presse, 28 p.

Note de lecture : Ce dossier de presse du ministère des solidarités et de la santé présente la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement ainsi que la répartition par département des bénéficiaires de l'APA à domicile).



HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge). [Le soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'horizon 2030 : orientations](#). Tome II du rapport, 7 novembre 2018, 148 pages.

Note de lecture : Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Le HCFEA propose ainsi dans ce tome, une stratégie donnant tout son sens aux notions d'autonomie et de société inclusive. Ce dossier insiste notamment sur trois enjeux clés : la capacité de pilotage des politiques publiques au plan national, la connaissance des politiques locales et des disparités territoriales, la capacité prospective. Une présentation est faite des différentes stratégies liées aux évolutions des personnes âgées en situation de perte d'autonomie et de fragilité à l'horizon de 2030 ainsi que l'accompagnement et les lieux de vie pouvant être envisagés.

Exploitation pédagogique envisageable

BTS SP3S

Bloc de compétences 3 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société

Compétences 3.1 : Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire

Savoirs associés : Analyse de la demande et du besoin des publics, relation entre offre et demande ; politiques sanitaires, sociales et dispositifs aux différents échelons

Ce dossier facilite l'accès à une information de référence et de qualité sur les différents facteurs qui conditionnent l'évolution attendue du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie : le nombre

de personnes exposées au risque de perte d'autonomie (composante démographique), la prévalence par âge de la perte d'autonomie (composante épidémiologique) et leur existence au sein de la société. Il peut faire l'objet d'un travail de recherche, d'analyse partielle (évolution de la population âgée, de la prévalence de la perte d'autonomie, des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la personne âgée, politique de prévention...) par les étudiants, notamment sur les enseignements tirés des évolutions récentes observées à domicile et en établissement. Des évolutions récentes, aux enjeux et réponses, les politiques actuelles impliquent également une considération de l'évolution des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de cette population, évolutions qui, on le sait, déterminent de manière importante à la fois les besoins et modalités de prise en charge (accompagnement et lieux de vie).



LIBAULT Dominique. [Concertation. Grand âge et autonomie](#). Ministère des solidarités et de la santé. Mars 2019, 228 p.

Note de lecture : Le rapport « Libault » (du nom du Président du Haut Conseil au Financement de la Protection Sociale), remis au gouvernement le 28 mars 2019, est issu d'une concertation tenue entre octobre 2018 et janvier 2019 sur la prise en charge de la dépendance et de l'autonomie. Les constats et les 175 propositions de ce document sont le résultat d'une vaste concertation nationale qui a mobilisé de nombreux groupes d'expression et de travail. Celle-ci a permis de mettre en évidence une très forte convergence des attentes et des objectifs d'une nouvelle politique du grand âge, que ce rapport s'efforce de synthétiser, le but étant de d'aboutir à un projet de loi favorisant l'autonomie autour du Grand âge. Les [livrables des 10 ateliers](#) sont consultables sur le site du ministère des solidarités et de la santé.



Vie-publique.fr. [Rapport Libault : propositions pour une réforme de la politique du grand âge](#). 29 mars 2019

Note de lecture : Cet article présente un résumé du rapport Libault.



Vie-publique.fr. [Allocation autonomie, maintien à domicile, 5e risque : quelle politique pour la dépendance ?](#) 9 juin 2020

Note de lecture : Ce site propose un éclairage sur la nécessaire amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes notamment depuis la crise sanitaire provoquée par le coronavirus et les nombreux décès en EHPAD qui ont renforcé cette conviction. En France, cette question se pose d'autant plus que l'on estime aujourd'hui que 25% des personnes des générations du baby-boom auront à en souffrir. Sont abordés la prise en charge des personnes âgées dépendantes et l'attribution de l'APA, suivi d'un zoom sur la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et la présentation de ses trois piliers : l'anticipation du vieillissement, l'adaptation de la société et l'accompagnement de la perte d'autonomie.



SCHEIDER-YLMAZ Marion. [Programme autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap](#). IREPS, livret de synthèses, 4 octobre 2021, 89 p.

Note de lecture : Ce livret de synthèse a pour objectif de présenter les connaissances scientifiques éclairant l'offre médico-sociale et sa transformation, à partir de 22 projets de recherche (réalisés ou en cours) financés entre 2017 et 2020, dans le cadre du programme commun de l'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

5 thématiques sont développées permettant notamment une lecture des conditions de vie et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, des modalités d'organisation des réponses publiques à leurs besoins ou de certains enjeux et perspectives de transformation qui se dessinent concernant la dépendance.

Parmi ces thématiques, il peut être intéressant de s'intéresser aux « Modalités d'accompagnement », avec par exemple, le projet « Comment redonner le plaisir de manger à la personne âgée dépendante » (pp.18-21) ; ou encore aux « Habitats alternatifs & modes d'habiter », avec par exemple, le programme de recherche ALT-EHPAD « Dispositifs expérimentaux et modèles alternatifs d'habitats intergénérationnels et domestique : une alternative à l'EHPAD ? » (pp.33-35).



Club Santé Social. [PLFSS 2022 : La petite réforme de l'autonomie](#). 30 novembre 2021.

Note de lecture : Alors que l'exécutif se félicitait de construire pas à pas un véritable service de l'autonomie pour « nos aînés » et que le projet semblait très abouti, il n'est désormais plus question du vote d'une loi « grand âge » avant la prochaine élection présidentielle, l'idée étant peut-être de lier réforme sur l'autonomie et réforme des retraites. Une partie des mesures prévues initialement dans le projet de loi, qui avait été renommé « générations solidaires » se retrouve cependant dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, qui a été adopté le 29 novembre 2021. C'est le cas par exemple de l'article 30, qui prévoit une fusion à terme des Saad, Ssiad et Spasad en un modèle intégré de « Service autonomie à domicile » (SAD), pour simplifier les démarches des personnes âgées, handicapées ou leurs proches.

Des interrogations se posent notamment concernant le financement, tant pour les collectivités territoriales que pour les acteurs de terrain.

Parmi les 9 articles proposés dans le dossier, il peut être intéressant de s'attarder sur les trois suivants : [« Autonomie : les acteurs pas totalement convaincus par le PFLSS »](#) ; [« Réforme de l'autonomie : les associations de l'aide à domicile pas totalement convaincues »](#) et [« La loi Autonomie est morte, vive le PLFSS ! »](#).



Vie-publique.fr. [Loi du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022](#). 24 décembre 2021.

Note de lecture : Le volet « Autonomie » de la loi prévoit 400 millions d'euros pour le grand âge après la création de la 5^{ème} branche « autonomie » en 2020.

Parmi les mesures à noter : un renforcement des soignants dans les EHPAD, un tarif plancher national (et non plus départemental) par heure de prestation pour les services d'aide à domicile ou encore une amélioration des conditions du congé de proche aidant (élargissement des bénéficiaires) et une revalorisation de l'allocation journalière de proche aidant.



RICARD Maxime. [Perte d'autonomie des personnes âgées : la Cour des comptes critique les politiques publiques](#). ASH, 30/11/2021.

Note de lecture : La Cour des comptes, alors que de nombreux rapports évoquent la perte d'autonomie des personnes âgées et le vieillissement de la population, déplore que ce sujet occupe « une place marginale dans les politiques publiques ». Elle considère par exemple que le dispositif français de prévention n'apporte pas la démonstration de son aptitude à faire face aux problèmes à venir ou encore qu'il y a une trop grande diversité des intervenants.

Elle formule plusieurs recommandations pour remédier à cette situation. Par exemple, elle préconise la mise en place d'une offre graduée de services comprenant 3 niveaux (avec notamment une

plateforme téléphonique nationale d'information). Elle envisage aussi de conforter les départements dans leur rôle de chef de file de la politique d'autonomie, en lien étroit avec l'ARS et la CARSAT.



ASH. [Les professionnels du grand-âge appellent à « une grande loi sociétale »](#). 10 février 2022.

Note de lecture : Dans une pétition lancée le 10 février par de nombreux acteurs du grand âge (dont la Fédération nationale Adémom, l'Union nationale ADMR, l'AD-PA, la FHF...), les professionnels plaident pour qu'une réforme de l'accompagnement des personnes âgées ait lieu dans les 100 jours après l'élection présidentielle de 2022. Ils estiment que si des mesures historiques ont été prises (comme la création d'une cinquième branche « autonomie »), celles-ci restent largement insuffisantes pour répondre aux difficultés immédiates et faire face au défi démographique qui s'amorce.



HCFEA. [Politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées : quelques comparaisons internationales](#). Mars 2019, 159 pages.

Extrait de l'introduction : « Cette synthèse présente une analyse portant sur 9 pays : l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Québec. Tous les pays étudiés sont confrontés aux enjeux du vieillissement et de la perte d'autonomie. Les stratégies développées et les grandes orientations sont similaires : priorité au soutien à domicile, diversification des réponses en termes de lieux de vie et des choix offerts aux familles, tendance à l'extension des prestations en espèces plutôt qu'en nature, soutien aux aidants et attention portée à la question de la qualification des professionnels du secteur. Si la soutenabilité est un des enjeux des politiques mises en place, cette analyse présente par ailleurs une préoccupation majeure relative au bien-être et à la qualité des réponses apportées aux besoins des personnes âgées. »

2.2. LA CRÉATION D'UN 5^{ème} RISQUE : LE RISQUE AUTONOMIE



Legifrance.gouv.fr. [Loi n° 2020-992 du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie](#). Août 2020.

Note de consultation : Présentation de différents articles relatifs notamment à la création d'un nouveau risque et une nouvelle branche consacrée à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) est chargée de la gestion de cette nouvelle branche de la sécurité sociale.



VACHEY Laurent, ALLOT Florence, SCOTTÉ Nicolas. [La branche autonomie : périmètre, gouvernance et financement](#). Rapport, Septembre 2020, 360 p.

Note de lecture : Ce rapport présente de nombreuses recommandations « sur les principes et l'architecture générale de la branche autonomie et sa gouvernance », appuyées sur une large concertation avec les parties prenantes ainsi que les conséquences de la création de cette branche en termes d'architecture juridique et financière et également en termes de pilotage, gouvernance et gestion de ce nouveau risque.

 Vie-publique.fr. [Ordonnance du 1^{er} décembre 2021 relative à la mise en œuvre de la création de la cinquième branche du régime général de la Sécurité sociale relative à l'autonomie](#). 2 décembre 2021.

Note de lecture : Cette ordonnance (prise en application de l'article 32 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021) modifie plusieurs articles du code de la Sécurité sociale pour les étendre à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). La CNSA est désormais une caisse nationale de sécurité sociale, chargée de la 5^{ème} branche consacrée à l'autonomie.



Sénat Vidéo. [Séance publique du 8 novembre 2021 – Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 \(discussion générale\)](#). 8 novembre 2021, 4'25.

Présentation de l'intervention : Michelle Meunier, sénatrice socialiste de la Loire-Atlantique, est intervenue au Sénat, dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022. Elle a présenté l'analyse du groupe Socialiste, écologiste et républicain sur la cinquième branche consacrée à la perte d'autonomie.

Extrait de son intervention : « Certes, ce PLFSS comporte bien une cinquième branche, mais que faire d'une branche sans financement ?

Si ce texte apporte bien quelques mesures, celles-ci cachent difficilement le peu de vision de votre gouvernement, lequel, après avoir annoncé une grande loi dédiée à la dépendance, puis au grand âge et à l'autonomie, puis aux liens entre les générations, n'a finalement rien proposé du tout.

Ces effets d'annonce n'ont eu pour conséquence que d'amplifier le désarroi et la déception d'un secteur professionnel déjà en grande tension et en grande souffrance depuis bien trop longtemps. Ce PLFSS ne répond ainsi en rien à la crise du secteur médico-social. »



La sécurité sociale. [Les branches](#).

Note de lecture : Cette page présente une vue d'ensemble des branches du Régime général de la sécurité sociale et notamment de la récente branche autonomie, gérée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Sont présentés très simplement la mission de cette branche, son organisation et ses prestations et bénéficiaires.

Exploitation pédagogique envisageable

Première ST2S - Pôle thématique

Module « Protection sociale » : Qu'est-ce que la protection sociale ?

Contenu : Organisation générale du système de protection sociale : une pluralité de dispositifs et d'acteurs

Principales notions : Composantes du système de protection sociale, régimes de sécurité sociale

Capacité exigible : Présenter l'organisation du principal régime de sécurité sociale

La présentation des différentes branches du régime général ainsi que de la structure de recouvrement permet de comprendre les mécanismes du régime général et de comparer, par branches, les missions, les caisses de gestion et les prestations versées.

L'étude de ce document par les élèves peut donner lieu à la réalisation d'un schéma/tableau présentant les 5 branches de la sécurité sociale, dont le risque « Autonomie » géré par la CNSA.

Ce travail pourra permettre de distinguer clairement les risques traditionnels gérés par la sécurité sociale et le risque émergent qu'est la perte d'autonomie.

 La sécurité sociale. [La CNSA signe sa COG](#). 16 mars 2022.

Note de lecture : Le Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a approuvé la première convention d'objectifs de gestion (COG) qui lie la CNSA à l'Etat pour les cinq années à venir. Cette COG fixe une feuille de route ambitieuse (avec notamment une augmentation des effectifs et un appui conséquent à la transformation et la modernisation de l'offre et le soutien aux professionnels) pour consolider le service public de l'autonomie dans l'ensemble du territoire, dans la perspective du cap de 2030, où la part des plus de 60 ans deviendra plus importante que celle des moins de 20 ans. Elle comprend 40 engagements permettant de fonder la branche autonomie et 5 projets et actions phares. L'article propose un lien vers une [infographie](#) présentant les engagements et projets phares.

16

2.3. LES AIDES FINANCIÈRES DESTINÉES AUX PERSONNES ÂGÉES



[Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches.](#)

Note de consultation : Cet article [L'Allocation personnalisée d'autonomie \(APA\)](#) propose une présentation complète de la prestation APA, allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie : distinction APA à domicile et APA en établissement ; conditions pour en bénéficier ; procédure et recours.

Un [autre article](#) permet de comprendre les différences entre l'APA et la PCH et il présente d'autres prestations dont peuvent bénéficier les personnes âgées (par exemple, l'aide-ménagère à domicile) La page [Évaluation de la perte d'autonomie](#) présente la visite d'évaluation à domicile, la détermination du GIR, les professionnels chargés de l'évaluation des besoins de la personne âgée en vue de bénéficier de l'APA.

Exploitation pédagogique envisageable

BTS SP3S

Bloc de compétences 3 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société

Compétences : 3.1. Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire

3.3. Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public

Savoirs associés : Accès aux prestations, offres de services

Sur ce portail, de nombreux [services et formulaires en ligne](#) sont à disposition pour simplifier les démarches. Des prestations, plan d'aide, carte de mobilité inclusion (CMI) sont également présentés. Une liste non exhaustive pour accéder rapidement aux formulaires et notices explicatives selon les besoins est également disponible : aides à domicile, aides en établissement, aides logement, Carte mobilité inclusion (CMI), fin de vie et décès, simulateurs d'aide et comparateurs.

L'analyse menée doit pouvoir permettre aux étudiants de comprendre les besoins et demandes de l'utilisateur ainsi que l'utilité des services en ligne liés à la perte d'autonomie (connaissances de certaines conditions d'attribution, d'un plan d'aide financé pour tout ou partie par les caisses de retraite via leur accompagnement à domicile des personnes âgées ou par les départements avec l'Allocation personnalisée d'autonomie...). Les propositions de prestations ou services accompagnées d'une documentation adaptée permettront ainsi de proposer des réponses pertinentes à ce de public.



Département de Seine et Marne. [Allocation personnalisée d'autonomie : le Département simplifie vos démarches](#). YouTube, 2016, 3'26.

Note de visionnage : Cette animation présente avec un exemple clair (une personne de 82 ans) ce qu'est l'APA et les démarches pour obtenir cette prestation dans le département de Seine-et-Marne. Une distinction intéressante entre aide à domicile et aide en établissement permet d'illustrer le plan d'aide proposé.



Sécurité sociale. [Allocation personnalisée d'autonomie \(APA\)](#). *Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale – Autonomie*, PLFSS 2022, pp. 30-33.

Note de lecture : De multiples données chiffrées sur l'APA en 2019 : 1.3 million de personnes âgées bénéficiaires en France (59% vivent à domicile ; 41% en établissement) ; 3 bénéficiaires sur 4 sont des femmes ; près de 90% des bénéficiaires ont 75 ans ou plus ; la dépense moyenne d'APA par bénéficiaire varie du simple au double sur le territoire...

Des graphiques et cartes enrichissent les informations présentées (exemples : évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA par GIR entre 2002 et 2019 ; répartition des bénéficiaires de l'APA en 2019, par sexe et par tranches d'âge ; carte présentant la part des bénéficiaires de l'APA dans la population âgée de 75 ans ou plus en 2019).

Exploitation pédagogique envisageable

Terminale ST2S – Pôle thématique

Module « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale » : Quelles politiques sociales et quels dispositifs d'action sociale pour favoriser le bien-être des individus et des groupes ainsi que la cohésion sociale ?

Contenu : Etude de dispositifs s'inscrivant dans une politique sociale

Principales notions : politique sociale, besoins sociaux

Capacités exigibles : Présenter une politique sociale au regard d'un problème social contextualisé

Il pourra être demandé aux élèves, dans le cadre d'une activité technologique, d'identifier la politique sociale menée en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie. Ce travail pourra permettre, notamment à partir de la ressource proposée, de préciser le problème social ; d'identifier les contextes de ce problème (socio-démographique, culturel, politique, économique...) ; de repérer les actions qui permettent d'y apporter une réponse et de présenter les objectifs recherchés.



Haut Conseil du financement de la protection sociale. [Rapport sur le financement des couvertures sociales dans les domaines de la famille et de la dépendance en comparaison internationale](#). Octobre 2018, 38 p.

Note de lecture : L'annexe 3 du rapport (page 37) présente brièvement le système de prise en charge de la dépendance en France : APA, prestations de santé aussi bien à domicile qu'en établissement, aides sociales (dont l'Aide Sociale à l'Hébergement).



DUBREUIL Anna. [Dépendance : le guide pratique 2021](#). Editions Prat, Les guides pratiques pour tous, 2021, 176 p.

Note de lecture : Ce guide présente un inventaire des aides financières qu'il est possible d'obtenir, dans une situation de perte d'autonomie : démarches, types de prestations, montants actualisés... Il permet de disposer de multiples informations afin d'aborder plus sereinement la question de la dépendance des personnes âgées notamment, organiser et améliorer la vie d'un proche dépendant.



Mesallo.fr. [Toutes les aides pour faire face à la perte d'autonomie](#). Mis à jour le 18/06/2021.

Note de lecture : Cet article complet permet de s'informer sur l'ensemble des aides permettant de faire face à la dépendance pour les personnes âgées : APA, aide-ménagère à domicile, accueil familial, aides à l'aménagement du domicile, AJPA, Carte Mobilité Inclusion...



Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [Aides financières en EHPAD](#).

Note de consultation : Une présentation des aides financières destinées aux personnes âgées en établissements : [APA en établissement](#), [aide sociale à l'hébergement en EHPAD](#), [aides au logement en établissement](#).



Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [Vivre à domicile - Aides financières](#).

Note de consultation : Une présentation des aides financières destinées aux personnes âgées à domicile : [APA à domicile](#), [aides des caisses de retraite](#), [PCH \(prestation de compensation du handicap\)](#), [aides au logement à domicile](#).



CAF. [Allocation journalière du proche aidant \(Ajpa\)](#). Mis à jour janvier 2022

Note de lecture : Cet article présente l'AJPA (Allocation journalière du proche aidant), nouvelle prestation (depuis le 30/09/2020) qui peut être versée aux personnes qui arrêtent de travailler ponctuellement ou réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie d'une particulière gravité.

2.4. L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES : VERS DES MODES ALTERNATIFS ?



GODIARD Benoit. [Le secteur médico-social : enjeux et perspectives en 2020](#). Réseau National de Ressources en Sciences Médico-Sociales, décembre 2020, 33 p.

Présentation du dossier ressources : Le secteur médico-social souvent considéré comme très élargi, aux contours « mal définis », assure l'accompagnement de très nombreux français au quotidien dans notre pays. Ce secteur à la gouvernance complexe, aux financements multiples, aux logiques d'accompagnements spécifiques, est néanmoins le premier concerné par une double transition épidémiologique et démographique, et en première ligne face à différentes crises sanitaires et du lien social.

Ce dossier propose différents points de repères actualisés pour mieux décrire et découvrir un « monde » médico-social, et également proposer différentes pistes d'exploitations pédagogiques motivantes et orientées vers le monde professionnel pour les élèves (AEPa et ST2S) et étudiants (SP3S et ESF).

Le dossier se compose de trois parties :

- "Un secteur complexe et relativement récent" : une réflexion sur la logique catégorielle, des éclairages sur la gouvernance, le financement du secteur et la complexité du contexte institutionnel
- "Grand âge et autonomie en 2020" : le choix entre domicile et institution, l'accompagnement de la perte d'autonomie dans le monde
- "Un secteur fragilisé face aux crises sanitaires et du lien social" : des éléments d'analyse de la canicule de 2003 et d'observation de la crise sanitaire actuelle... et leurs impacts sur le secteur médico-social



Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. [Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches.](#)

Note de consultation : Le portail national d'information et d'orientation des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs proches, animé par la CNSA, présente l'ensemble des solutions permettant de :

- bénéficier de services de maintien à domicile (soins à domicile, partage du logement, solutions d'accueil temporaire...)
- vivre en EHPAD

Le portail présente un lien vers un [annuaire des EHPAD](#) et un [annuaire des services d'aide et de soins à domicile.](#)



Le Registre Français du Social et Médico-Social. [Annuaire Service polyvalent d'aide et de soins à domicile \(SPASAD\).](#)

Note de consultation : Ce site permet présenter l'ensemble des SPASAD présents sur le territoire (établissement, public, informations administratives...).

Extrait de la présentation de l'article : « *Les SPASAD présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de pathologies chroniques à domicile.*

Les SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) sont des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et celles d'un service d'aide à domicile. Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile.

Les services rendus par les SPASAD présentent de nombreux intérêts pour leurs usagers : les personnes ne sont plus obligées de faire appel à deux services, ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant. Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles. Elles disposent d'un interlocuteur unique pour la mise en place de l'intervention, son suivi, qui sont assurés par une même équipe. »



Département des Yvelines. [Pôles autonomie territoriaux \(PAT\).](#) 5 octobre 2021.

Note de consultation : Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) sont les nouveaux guichets de proximité qui regroupent désormais les anciennes Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les services de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Ils ont notamment pour mission d'accueillir, informer et orienter les personnes âgées en situation de dépendance, pour les aider à mieux vivre au quotidien.



Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [Vivre dans un EHPAD - Les différents établissements médicalisés.](#)

Présentation de la rubrique du site : « *Il existe deux types d'établissements médicalisés pour les personnes âgées : les EHPAD (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) et les USLD (unités de soins de longue durée). Présentation de leurs caractéristiques.* »

Le portail propose également un annuaire officiel et complet des EHPAD.



Service-Public.fr. [Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.](#) Mis à jour 26 mars 2020.

Note de lecture : Cet article explique de façon précise ce que sont les EHPAD : De quoi s'agit-il ? Qui est concerné ? Comment se fait une demande d'admission ? Quels tarifs ?...



KERVAN Perrine. Vieillesse et dépendance, la vie sous contrainte. France Culture, LSD, la série documentaire, du 12 au 15 octobre 2020, 55 min par épisode.

Note d'écoute : Une série de 4 épisodes sur le vieillissement de la population et la nécessité de la prise en charge en établissement. Des échanges qui questionnent : Comment vit-on en Ehpad aujourd'hui ? Comment concilier vieillissement et vie en établissement ? Que reste-t-il des relations sociales en établissement ?...

Episode 1 : L'invention de l'hospice

Episode 2 : Une journée en EHPAD

Episode 3 : L'amour à l'EHPAD

Episode 4 : Un village Alzheimer



[ViaTrajectoire](#) Service public de recherche et d'inscription en maison de retraite.

Extrait de la présentation du site : « *ViaTrajectoire est un portail d'orientation. Il aide [les personnes âgées et leurs proches] à trouver une maison de retraite qui correspond à leurs critères. Il permet également de faire une demande en ligne, de transmettre le dossier à son médecin traitant et de suivre l'avancement de son dossier. Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, les Régions et les Conseils départementaux.* »

Le site ViaTrajectoire permet de s'inscrire dans les [trois types d'hébergement suivants](#) : les EHPAD, les EHPA et résidences autonomie, les ULSD (Unités de Soins de Longue Durée).



CASTANET Victor. [Les fossoyeurs.](#) Editions Fayard, 26 janvier 2022, 400 p.

Présentation de l'ouvrage : Le livre incontournable de Victor Castanet, journaliste d'investigation indépendant, qui, durant 3 ans, s'est plongé dans les secrets du groupe ORPEA. Dans cette enquête très documentée, il met en lumière la maltraitance en EHPAD et dénonce le système de ce grand groupe, entièrement orienté vers l'augmentation des profits et privilégiant la rentabilité au bien-être

des résidents. Rappelons qu'aujourd'hui, face au scandale ORPEA, l'Etat a porté plainte et réclamé la restitution de dotations publiques présumées détournées.



BRAMI Gérard. [La fin des EHPAD ? Réalités ignorées et vérités rejetées](#) Editions Vérone, 7 mars 2022, 280 p.

Présentation de l'ouvrage : Docteur en droit et directeur d'hôpital honoraire, Gérard Brami a dirigé des EHPAD pendant quarante années. Il est l'auteur de nombreux articles et de plus de 25 ouvrages sur les EHPAD et le Grand âge.

« Depuis des décennies, le domicile est considéré comme le lieu de vie privilégié des personnes âgées. Soutien et maintien à domicile ont été érigés en normes, alors que les politiques gouvernementales ont favorisé la création constante d'EHPAD. Ces derniers, qui auraient du représenter un véritable « prolongement » du domicile, sont perçus par l'ensemble de la population comme une réponse « institutionnelle et collective », régulièrement critiquée et rejetée. Des réflexions récentes demandent avec fermeté la fin de la création de ces établissements et de nombreuses actions actuelles favorisent la diversité de la vie des personnes âgées dans des domiciles adaptés, tels que les habitats inclusifs, les résidences-seniors, les résidences-autonomie, et plus généralement les habitats intergénérationnels. [...] Parlementaires, experts et surtout personnes âgées affirment désormais une absolue nécessité de développer toutes les formules de soutien et de maintien à domicile et de modifier profondément la nature et la gouvernance des EHPAD. La fin de ces établissements sur leur modèle actuel est-elle réellement enclenchée ? C'est ce que cet ouvrage a pour mission de démontrer. »



France Culture. [Ehpad : la rentabilité avant le soin](#). Entendez-vous l'éco ? 28 janvier 2022, 58 min.

Note d'écoute : Une émission qui fait écho à l'ouvrage de Victor Castanet, livre qui a jeté une lumière crue sur les conditions de vie des résidents dans les EHPAD, déjà bien fragilisés par la crise sanitaire. Alors que le nombre de séniors en situation de dépendance continue d'augmenter, l'amélioration de leurs conditions de vie et les débats sur le modèle économique, lucratif ou non, de ces structures sont centraux. Cette émission fait le point et répond à la question « faut-il repenser le système qui prend en charge nos aînés ? », avec la participation notamment d'une sociologue spécialiste du vieillissement en EHPAD, docteure en Sciences Sociales, et le Directeur Général de la Fondation Partage et Vie, qui regroupe 122 établissements pour personnes âgées dépendantes.



France Culture. [Dans l'enfer des maisons de retraite](#). Les pieds sur terre, 4 février 2022, 28 min.

Note d'écoute : Un retour sur 2 témoignages édifiants (Dominique, dont le père a subi des mauvais traitements en Ehpad ; et Jérôme, qui a travaillé dans un établissement du groupe ORPEA), qui montrent que les faits dénoncés par Victor CASTANET, dans son ouvrage « Les Fossoyeurs », ne datent pas d'hier.



France Inter. [Quelles alternatives aux EHPAD ?](#) Le téléphone sonne, 7 février 2022, 38 min.

Présentation du podcast : « Avec les groupes Orpea et Korian sous le feu de critiques et témoignages de négligence, la question se pose de savoir si nous sommes arrivés au bout du système des EHPAD privés ? Aujourd'hui, en France, près de 700 000 personnes résident en EHPAD, dont 20% dans des EHPAD privés. Il est estimé qu'il faudra 108 000 places supplémentaires d'ici 2030, et qu'il y aura 4 millions de séniors en perte d'autonomie en 2050.

Mais il existe d'autres solutions. Dans certaines régions, des petites structures, basées sur la proximité et l'intégration sociale, sont de plus en plus nombreuses. Il y a également des structures facilitant la mise en place de colocations intergénérationnelles ou de maisons communes, où le quotidien est rythmé par le partage des ressources et la lutte contre l'isolement. Enfin, de plus en plus de familles se tournent vers le maintien à domicile, en gérant chez eux la dépendance des personnes âgées. »

L'émission fait le point en posant plusieurs questions : Faut-il réformer le système des EHPAD ? Les petites structures et les logements autonomes sont-elles des solutions suffisamment développées ? Quelles autres alternatives pour la gestion de la fin de vie ?



Petits Frères des Pauvres. [5 pistes pour réinventer l'EHPAD](#). 9 février 2021.

Note de lecture : La crise sanitaire a jeté une lumière froide sur les conditions de vie des personnes âgées en établissements et interrogé sérieusement sur l'équilibre à tenir entre prise en charge collective et libertés individuelles. Les Petits Frères des Pauvres, qui sont promoteurs de solutions alternatives d'habitat pour les personnes âgées, invitent dans cet article à repenser le fonctionnement de l'EHPAD.

5 pistes sont explorées : la nécessité d'établissements à taille humaine ; le respect du rythme des personnes âgées ; la nécessité de redonner envie à chacun notamment par l'alimentation ; l'ouverture des établissements à leur environnement permettant plus de liens avec les territoires ; la généralisation de l'habitat inclusif.



Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches [Les béguinages](#). Mis à jour le 10/04/2020.

Note de lecture : Le Béguinage est un ensemble de logements individuels destinés aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, conçu pour être chez soi, tout en ayant une présence sécurisante. Cet article présente l'historique du béguinage, le fonctionnement, les caractéristiques.



Groupe Caisse des Dépôts. [Le béguinage, la vie en communauté pour les séniors](#). D'utilité publique, 10 février 2022, 16'14.

Note d'écoute : Un reportage au béguinage de Tours, La Tourangelle : vers un modèle d'habitat inclusif moderne et « nouvelle génération » !

Présentation du podcast : « *Le bien-vieillir de nos aînés et la lutte contre l'isolement font partie des enjeux majeurs de notre société, encore plus d'actualité aujourd'hui, à l'heure de la crise sanitaire. Alors, comment accompagner nos aînés dans le bien-vieillir tout en préservant leur autonomie ? Les béguinages modernes, qui constituent un nouveau modèle d'habitat inclusif, sont une des réponses. A mi-chemin entre les logements classiques et les institutions médicalisées, ils ont l'avantage de proposer une nouvelle façon de vivre ensemble pour les seniors, tout en conservant leur autonomie et le lien social, indispensable au bien-vieillir.*

La Caisse des Dépôts, soutien France Béguinages, au travers de ce reportage et permet la floraison de nouveaux types d'habitat adaptés aux besoins des personnes âgées. »

 Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [Habitat inclusif : un chez-soi et une vie sociale partagés](#). Mis à jour le 07/12/2021.

Introduction de l'article : « *L'habitat inclusif est une solution de logement pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Les habitants y vivent dans des logements privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.* »

Cet article présente les caractéristiques, le fonctionnement, la gestion, le coût, l'accompagnement possible dans un habitat inclusif, les objectifs du projet de vie sociale et partagée. Est également proposée une vidéo de présentation de cette solution de logement (59 secondes).

 Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [L'habitat intergénérationnel](#). Mis à jour le 10/04/2020.

Introduction de l'article : « *L'habitat intergénérationnel désigne un ensemble de logements conçu pour accueillir différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées. Les différentes générations ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel. Ce sont en général des bailleurs sociaux en partenariat avec des associations ou des investisseurs privés qui initient ce type de projets.* »

Cet article présente les caractéristiques, le fonctionnement, le coût, les aides de ce type d'habitat.

 Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches. [L'habitat regroupé](#). Mis à jour le 10/04/2020.

Introduction de l'article : « *L'habitat regroupé est une solution proposée par certaines villes à leurs habitants âgés. Elle vient en complément des solutions plus classiques comme la maison de retraite.* »
Cet article présente les caractéristiques, le fonctionnement, le coût, les aides de ce type d'habitat.

 Essentiel Autonomie Malakoff Humanis. [Ni domicile, ni EHPAD : quelles autres solutions pour héberger un proche âgé ?](#) Mis à jour 2022.

Note de consultation : Un éventail de solutions alternatives pour les personnes âgées entre le maintien à domicile et l'hébergement en EHPAD. L'article fait le point sur des hébergements possibles pour des personnes autonomes : l'habitat modulaire, l'habitat intergénérationnel, les habitats communautaires ou groupés, l'accueil familial. Il présente aussi les résidences autonomie et résidences services, aujourd'hui en plein essor. Il traite enfin de l'accueil de jour ou de nuit en EHPAD qui peut permettre de s'acclimater ou souffler quelque peu.

 France info. [Quelles alternatives au maintien à domicile et à l'Ehpad](#). France info seniors, 10 novembre 2021, 3 min.

Note d'écoute : Il existe de nombreuses solutions d'hébergement autres que les EHPA et EHPAD. La colocation intergénérationnelle, les habitats communautaires ou groupés, l'accueil familial sont des solutions alternatives. Un retour d'expériences bref mais pertinent dans ce podcast de France Info.



Ministère chargé de l'autonomie. [Grand âge : le Gouvernement engagé en faveur du bien vieillir à domicile et en établissement](#). Dossier de presse, mars 2022. 24 p.

Extrait de la synthèse du dossier de presse : Présentation de la feuille de route du gouvernement pour accompagner le vieillissement des concitoyens chez eux, avec un investissement d'un milliard d'euros par an, d'ici 2025, en faveur du soutien à domicile.

« Parce que tous les Français aspirent aujourd'hui à bien vieillir chez eux, comme la crise sanitaire l'a encore montré, le Gouvernement a pris un ensemble de mesures pour l'accompagnement des personnes à domicile. La création, à l'été 2020, d'une cinquième branche de la sécurité sociale couvrant le risque « autonomie », financée sur le long terme et pilotée par la Caisse nationale des solidarités pour l'autonomie (CNSA), va permettre le déploiement effectif et universel de cette politique du bien vieillir, dans tous les territoires. »



Ministère des solidarités et de la santé. [Je découvre les métiers du grand âge](#). 01/09/20201.

Note de lecture : Pour prendre soin et accompagner les personnes âgées de plus en plus vieillissantes, il existe de nombreux métiers. Cet article fait le point, présente des chiffres clés (la France compte aujourd'hui 178000 aides-soignants, 45300 infirmiers, 34000 auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux, pour près de 1.4 million de personnes en perte d'autonomie) et explique les différents métiers (du soin, de l'accompagnement, de l'animation...) en lien avec les personnes âgées vieillissantes.

Autres ressources :

- [Dossier de presse des métiers du grand âge](#)
- [Je m'engage dans les métiers du grand âge](#)
- [Métiers du grand âge : les films et kit de communication](#)



Ministère des solidarités et de la santé. [Soutenir les métiers du grand âge et de l'autonomie](#). Mise à jour le 02/03/2022.

Introduction de l'article : « La crise sanitaire a mis en lumière les difficultés que rencontrent les métiers du grand âge et de l'autonomie : déficit de recrutements, effectifs en tension, pénibilité, manque de reconnaissance et d'attractivité... Les professionnels se sentent dévalorisés, peu reconnus, alors que leurs métiers sont essentiels à l'accompagnement à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et à la réussite de la transition démographique.

Dans ce contexte, le gouvernement met en œuvre de nombreuses mesures pour renforcer l'attractivité de ces métiers, en commençant par la revalorisation historique des salaires des aides à domicile du secteur associatif au 1er octobre 2021. Pour faciliter l'accès à cette filière, l'apprentissage, la création de passerelles entre métiers et l'ouverture à des profils davantage jeunes et masculins sont également au cœur de l'action gouvernementale.

Il s'agit de changer le regard sur ces métiers passionnants et porteurs de sens au travers d'actions de visibilité et de sensibilisation, telles que la campagne « Les métiers du grand-âge : et si c'était fait pour moi ? », lancée en septembre 2021. »

Dans cet article, il est aussi question des gérontopôles (9 gérontopôles sont implantés sur le territoire, inspirés du mode de fonctionnement des cancéropôles) qui sont des centres-ressources ouverts à

l'ensemble des acteurs du grand âge qui ont aussi pour rôle de changer le regard sur les métiers consacrés au vieillissement.



Ministère chargé de l'autonomie. [Point d'étape du plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie](#). 30 janvier 2021, 29 p.

Note de lecture : Pénibilité, effectifs insuffisants, rémunérations faibles, les métiers du grand âge et de l'autonomie sont peu attractifs. Pourtant, avec le vieillissement de la population, les besoins de personnels, notamment pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes, sont croissants. 60 000 postes sont non pourvus...

Le plan d'action vise à faire changer le regard sur les professionnels du grand âge et à favoriser l'attractivité des métiers, en agissant sur différents points, dont l'adaptation des formations, l'amélioration de la qualité de vie au travail ou encore l'amélioration des conditions de rémunération.



ZERRARI Anissa. [Comment améliorer l'attractivité des métiers du grand âge ?](#) Caisse des dépôts, 16 février 2022

Note de lecture : Le label CD'idées de la Caisse des Dépôts donne la parole à une chargée de recherche à la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Economiques », qui fait le constat que les métiers du grand âge manquent d'attractivité, données chiffrées à l'appui. 3 initiatives permettraient de palier à cette difficulté : promouvoir de bonnes conditions salariales sur la base d'une meilleure coordination des partenaires sociaux ; transformer les conditions de travail sur la base de nouveaux modèles organisationnels et managériaux ; accroître les perspectives d'évolution de carrière sur la base des métiers du « care manager ».



Maison de l'emploi de la métropole nantaise. [Filière Santé Grand Âge](#).

Note de consultation : La Filière Santé Grand Âge concerne les métiers qui s'occupent des personnes âgées en perte d'autonomie en EHPAD ou dans des services d'aide à domicile. Dans cette filière, les besoins en recrutement (qui ont d'ailleurs été accentués par la crise sanitaire liée à la COVID) sont forts et le seront encore plus dans les 5 prochaines années. La métropole nantaise, en vue de favoriser l'attractivité de ces « métiers du grand âge » propose des témoignages vidéo présentant différentes professions : infirmière en soins généraux, aide-soignante, animateur en EHPAD, aide médico-psychologique...



France Bleu. [Emission spéciale sur la dépendance des personnes âgées avec les autonomie planners](#). 4 novembre 2020, 21 min.

Note d'écoute : « Reportage sur les Autonomie planners. Il s'agit de personnes issues du monde médical, paramédical ou social, et qui mettent en relation des particuliers et des prestataires pour trouver des solutions pour accompagner nos aînés en perte d'autonomie. »

Plusieurs solutions sont étudiées : résidence service, maison de retraite, Ehpad, colocation senior-étudiant, unité d'accueil Alzheimer.

 Faculté de santé Université Angers. [DU Préserver l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.](#)

Note de lecture : Un diplôme proposé visant notamment à :

- Comprendre les différentes situations et mécanismes de perte d'indépendance et d'autonomie chez la personne âgée.
- Former les professionnels de santé aux différentes approches permettant de préserver l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.
- Former les professionnels de santé à la prévention et la prise en charge des chutes et des chuteurs.

3. GOUVERNANCE ET FINANCEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'AUTONOMIE

La loi du 7 août 2020 constitue l'acte de naissance d'une nouvelle branche du régime général de la sécurité sociale. La loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2021 pose les premiers principes de son fonctionnement et confirme que sa gestion sera confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Créée en 2006, celle-ci participe déjà au financement des aides liées à la perte d'autonomie et au handicap. Face aux enjeux du vieillissement, aux nouveaux modes de prise en charge qui se dessinent pour l'avenir, la question du financement de l'autonomie mérite encore un certain nombre d'éclaircissements sous la responsabilité du nouveau ministre en charge de ce dossier.

3.1. LA GOUVERNANCE

 [Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.](#)

Note de consultation : Le 20 mai 2022, Damien ABAD a été nommé ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, au sein du gouvernement d'Elisabeth Borne. Celui-ci remplace ainsi Brigitte Bourguignon qui était ministre déléguée en charge de l'Autonomie.

 [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie \(CNSA\)](#)

Note de consultation : Mise en place en mai 2005, la CNSA est, depuis le 1^{er} janvier 2021, gestionnaire de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale, la branche Autonomie. Elle dispose pour cela d'un budget de plus de 34 milliards d'euros. Sur le site, sont présentés les actualités, les grands chantiers, différents documents et statistiques ou encore une présentation de la CNSA (missions, gouvernance, partenaires...).

Exploitation pédagogique envisageable

Première ST2S - Pôle thématique

Module « Protection sociale » : Qu'est-ce que la protection sociale ? »

Contenu : Du risque social à la protection sociale, un projet de société

Capacité exigible : Identifier un risque social et repérer les différentes réponses de protection sociale

Un travail à partir du site de la CNSA, et notamment de [ses missions](#), peut permettre d'échanger sur le risque autonomie, l'évolution de ce risque et les réponses proposées.

Les élèves de 1^{ère} peuvent être amenés à expliquer en quoi le risque « autonomie » est un risque émergent et le positionner par rapport aux autres risques pris en charge par la sécurité sociale. Une infographie peut être réalisée par petits groupes pour exposer la réflexion sur ce sujet.



[Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches.](#)

Note de consultation : La création de ce portail est inscrite dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée en décembre 2015, et portée par le ministère des Solidarités et de la Santé. Il est animé par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et est dédié aux personnes âgées et à leurs proches qui ont besoin de s'informer sur l'univers de la perte d'autonomie, les aides et l'offre d'établissements et de services.

Exploitation pédagogique envisageable

BTS SP3S

Bloc de compétences 3 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société

Compétences : 3.1. Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire

3.3. Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public

Savoirs associés : Analyse de la demande et du besoin des publics ; diversité des prestations et services ; accès aux prestations, offres de services

Ce portail facilite l'accès à une information de référence et de qualité sur l'aide à l'autonomie, centrée sur les besoins des personnes. Il peut faire l'objet d'un travail de recherche et de synthèse par les étudiants. Il peut ainsi être demandé de réaliser une synthèse sur les droits des personnes âgées et des aidants, les aides existantes, les démarches à accomplir ou encore d'effectuer une étude comparative en fonction de l'offre entre services à domicile et établissements. L'utilisation du [comparateur de prix des EHPAD](#) ainsi que l'outil d'estimation du reste à charge à payer pour les résidents des EHPAD peut venir compléter cette étude.

3.2. LE FINANCEMENT FACE AUX ENJEUX DE L'AUTONOMIE



Haut Conseil du financement de la protection sociale. [Rapport sur le financement des couvertures sociales dans les domaines de la famille et de la dépendance en comparaison internationale](#). Octobre 2018, 38 p.

Extraits de l'introduction du rapport : « Ce présent rapport se propose d'approfondir la connaissance des modes de financement de la protection sociale en France et à l'étranger, en concentrant son attention sur les deux risques que sont la famille et la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées, aussi qualifiée de « dépendance ». »

« [...] Les débats évoqués dans le rapport du Haut Conseil de mai 2018 donnent une actualité particulière au financement de la politique familiale et de la dépendance [...]. En matière de dépendance, l'annonce par le Président de la République, d'un projet de loi pour la fin 2019 posera la question des financements nouveaux qui y seront alloués et pourrait amener le cas échéant à réinterroger la structure actuelle de son financement, dans un contexte de montée en charge rapide de ces dépenses à compter de 2030 sous l'effet du vieillissement de la population. [...] »

« Ce rapport passe en revue [...] le financement de la prise en charge de la perte d'autonomie (partie 2). [...] Il présente tout d'abord quelques éléments de questionnement sur le périmètre et les concepts utilisés pour définir le champ des dépenses concernées, puis illustre certaines différences existantes entre les pays dans leurs modes de financement et de prise en charge.



DREES. [Les enjeux du vieillissement pour les politiques sociales et de santé - Colloque organisé par la DREES le 30 novembre 2018 à l'occasion des 20 ans de sa création](#). Mis à jour le 10/02/2021

Extrait de l'introduction : « Le 30 novembre 2018, la DREES a célébré les 20 ans de sa création lors d'un colloque qui avait pour thème « Les enjeux du vieillissement pour les politiques sociales et de santé ». Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a rappelé l'apport de la DREES dans les connaissances sur l'état sanitaire et social de la France. Elle a salué la qualité et le niveau d'expertise de ses travaux qui permettent d'éclairer le débat public. Elle a également mentionné les contributions de la DREES dans les chantiers entrepris par le Ministère pour faire face aux enjeux liés au vieillissement : réforme du système de retraite ; concertation sur le grand âge et l'autonomie ; politique d'accès aux soins ; développement d'outils permettant la transformation des processus de soin. »



FONTAINE Roméo. [Le financement de l'aide à l'autonomie : comment adapter notre système de protection sociale au défi du vieillissement](#). Lettre d'information de l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement, INED, n°13, juin 2018, 10 p.

Note de l'édito : « La lettre d'information de la recherche sur le vieillissement poursuit son tour des travaux et labo éclairant des questions au cœur des débats publics ; dans ce numéro, celle du financement de l'aide à l'autonomie. L'aide à l'autonomie coûte, en France, autour de 30 milliards d'euros par an. Services d'aide à domicile, entourage, établissements d'hébergement, les options d'aide relèvent des besoins et des préférences individuelles ; mais selon les coûts et la disponibilité, elles s'imposent aussi aux personnes, aidées comme aidantes. Pour illustrer les enjeux, la lettre met en perspective des travaux sur la répartition des dépenses entre acteurs publics et privés, et le contraste en la matière avec les dépenses de santé, sur la part modeste des systèmes assurantiels et sur la question de l'adéquation des capacités financières et patrimoniales privées aux besoins. »



Sécurité sociale. [Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale - Autonomie Programme "Invalidité et dispositifs gérés par la CNSA](#). PLFSS 2021, 5 p.

Note de lecture : « En 2019, l'effort national de soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées s'est élevé à 73.1 milliards d'euros, dont 30 % en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie [...]. »

Ce rapport dresse un bilan des politiques de sécurité sociale menées sur le sujet de l'autonomie, en 4 objectifs. Le 3^{ème} est « Répondre au besoin d'autonomie des personnes âgées ».

On apprend ainsi que l'offre de places en établissements et services médico-sociaux pour les personnes âgées en perte d'autonomie apparaît répartie de façon plus homogène sur le territoire que celle destinée aux personnes handicapées ; ou encore que la part des dispositifs qui favorisent le maintien à domicile des personnes âgées est en hausse depuis 2006 dans l'ensemble des structures médico-sociales accueillant des personnes âgées. Prolonger une telle évolution constitue ainsi un enjeu majeur afin que la proportion de bénéficiaires de l'APA vivant à domicile augmente.

Ce rapport évoque également les apports de la loi ASV, de la loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites de 2014. Il est aussi question de l'enjeu majeur de santé publique posé par

l'évolution considérable du nombre de personnes âgées atteintes par l'une des 3 maladies concernées par le plan maladies neuro-dégénératives lancé en 2014.



SINTES Fabienne. [Comment améliorer la prise en charge de la dépendance ?](#) Le téléphone sonne, France Inter, 28 mars 2019, 38 minutes.

Extrait de la présentation de France inter : « *Le grand âge c'est aussi, souvent, une perte d'autonomie. Mais la dépendance, ça coûte : 30 milliards en 2014. Et les besoins sont croissants. Ils ne feront qu'augmenter : pour les plus vieux [...] en situation de dépendance, pour les aides à domicile, pour les aidants, pour la famille, pour les EHPAD.*

[...] Il y aura 40 000 personnes âgées dépendantes en plus, en France à partir de 2030. Il y en aura plus de 2 millions en 2050. [...]

Ce qui est sur la table, c'est de financer le grand âge par la CRDS, qui sert à financer le trou de la sécu. Ce trou-là sera épuré en 2024. Et un équivalent CRDS serait fléché vers la dépendance.

175 mesures ont été listées dont une aide financière de 300 euros par retraités entre 1000 et 1600 euros, un bouclier dépendance. L'assurance maladie prendrait en charge la quasi-totalité du prix d'un EHPAD lorsque la personne y est depuis plus de 4 ans. Le rapport LIBAULT préconise aussi la fin de l'Allocation personnalisée à l'autonomie qui serait remplacée par une nouvelle prestation. Des mesures sont prévues aussi, pour les aidants et les personnels et les métiers du grand âge [...]. »

Dominique LIBAULT, Président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, est un des invités de l'émission. Il évoque son rapport et les mesures destinées à financer et accompagner la perte d'autonomie.



LEVRAY Nathalie. [Financement de l'autonomie : la CNSA choisit la solidarité nationale](#). Gazette des communes, 23 mars 2021

Extrait de l'introduction de l'article : « *Les parties prenantes du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ont défini la structure, les ressources et les modalités de pilotage du système de financement de la politique de soutien à l'autonomie à horizon 2030.* »



SUHARD Véronique. [Le financement de la dépendance des personnes âgées en France](#). IRDES, Synthèses & Bibliographies, février 2022, 123 p.

Note de consultation : Ce dossier présente une bibliographie sur la thématique du financement de la dépendance des personnes âgées en France. Des données de cadrage sur les personnes âgées dépendantes sont présentées ainsi qu'un historique.



France Inter. [L'économie du grand âge et de la dépendance. Avec Brigitte Dormont et Olivier Guérin](#). L'invité(e) des Matins, 8 février 2022, 42 minutes.

Extrait de la présentation de France Inter : « *Selon le gouvernement, la part des plus de 60 ans est passée de 17% à 26% entre 1979 et 2019. En 2030, elles seront plus nombreuses que les personnes de moins de 20 ans.*

À travers ces projections démographiques émergent la question du financement, alors que les personnes âgées représentent aujourd'hui trois quarts des dépenses de protection sociale.

Un défi économique donc, mais aussi social qui nous invite à repenser la place des personnes âgées dans la société.

Comment s'organisent l'économie du grand-âge et de la dépendance en France ? Quels sont les différents modèles économiques ? Quelles réformes sont attendues pour financer cette dépendance liée au grand-âge et comment repenser la place des personnes âgées dans la société ? »



Fédération française de l'assurance. [Les assureurs proposent une solution solidaire face au défi de la dépendance.](#) 7 décembre 2021.

30

Introduction de l'article : « À quelques mois de l'élection présidentielle, la Fédération Française de l'Assurance publie un livre blanc présentant une nouvelle proposition de prise en charge de la dépendance, coconstruite avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française. La proposition est une garantie solidaire, qui apporterait aux Français une solution concrète face à la perte d'autonomie, accessible à tous, à moindre coût. Du fait du vieillissement de notre population, de plus en plus de familles sont confrontées à la perte d'autonomie d'un parent. L'entrée en dépendance d'un proche est un choc familial, social et psychologique. Cette situation, très coûteuse pour les personnes directement concernées et leur famille, l'est également pour l'État et les collectivités. Le financement de la dépendance liée à l'âge s'annonce donc comme l'un des grands défis collectifs auxquels la France sera confrontée. Malgré plusieurs exercices de réflexion, aucun cadre global n'a encore été mis en place pour répondre à l'urgence de la situation.

Les assureurs disposent d'une longue expérience dans la gestion du risque de dépendance. Plusieurs offres existent sur le marché, couvrant la prise en charge de la perte d'autonomie, avec différents niveaux de cotisation et de couverture, et proposant une large palette de services. Seul un Français sur dix a recours aujourd'hui à ces contrats d'assurance, alors qu'un sur deux se dit préoccupé par le risque de sa propre dépendance. Un effort d'information, de pédagogie et de clarification est donc nécessaire. [...] La Fédération Française de l'Assurance (FFA) présente, en co-construction avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française, un livre blanc intitulé « Construire une nouvelle solution solidaire et transparente face à la dépendance liée à l'âge ». Ce livre blanc dresse un tableau objectif de la dépendance en France, de son évolution probable au cours des prochaines années et de l'état d'esprit des Français face à la perte d'autonomie. Enfin, il propose une réponse concrète, ambitieuse et innovante des assureurs face au risque de dépendance : la mise en place d'une garantie solidaire via un nouveau contrat de complémentaire santé responsable, accessible à tous, à moindre coût, reposant sur une mutualisation du risque au sein d'un pool de coassurance. Son tarif serait unique pour tous les cotisants. Par ailleurs, la garantie pourrait être mise en place sans délai après la souscription. »

4. ENJEUX DU VIEILLISSEMENT

Particulièrement mises en lumière à l'occasion de la crise sanitaire du coronavirus, les réalités et les difficultés du secteur du grand âge appellent des révisions conséquentes à venir. Il s'agit en effet de réfléchir aux moyens et mesures existants et trouver des solutions pour répondre aux nouveaux besoins des personnes âgées de demain.

31

4.1. QUELS DÉFIS FACE AUX ÉVOLUTIONS DU GRAND ÂGE ?



EN3S. [Grand âge et autonomie : quels premiers enseignements de la crise du Covid-19 ?](#) 2 Juillet 2020.

Introduction de l'EN3S : « *La crise sanitaire a mis en exergue la place singulière qu'occupent les personnes âgées dans la société. Particulièrement touchées par le Covid-19 mais également par les conséquences sociales qu'ont entraîné les mesures de confinement, elles doivent plus que jamais faire l'objet d'une attention publique spécifique. À l'heure du déconfinement, un premier bilan s'impose sur les conséquences de cette crise sans précédent pour le grand âge.* »

L'EN3S propose trois webinaires rassemblant experts et acteurs de terrain.

- Les personnes âgées dans la crise : comment concilier sécurité sanitaire et inclusion dans la société ?
- Les EHPAD, un accompagnement à repenser ?
- Quelle stratégie de la France pour la prise en charge du grand âge et de la perte d'autonomie ?



EN3S. [Grand âge et autonomie](#). Regards 2020/1 (N° 57), 2020, pp.45-224.

Présentation de ce numéro : « *Ce dossier de Regards présente ce que développe la protection sociale face aux évolutions du grand âge, ce qu'observent et proposent des géiatres et des gérontologues, mais aussi ce qui s'innove à travers le monde.*

Les réflexions portent sur l'assurabilité de la dépendance, sur l'organisation des parcours selon les attentes, les besoins, les configurations territoriales. Une clé d'entrée consiste à envisager les vulnérabilités des personnes âgées également comme gisement pour de nouvelles idées et activités. L'ambition générale vise la prévention de la perte d'autonomie, en agissant notamment au moment du passage à la retraite, en luttant contre l'isolement, en aidant à adapter les pratiques alimentaires. Tout ceci au service d'un bien-vieillir.

Les chocs de l'épidémie de Covid-19 et du confinement commandent des observations sur les impacts pour la protection sociale. L'ensemble de l'édifice a été bousculé, financièrement et matériellement. S'occupant des premiers concernés, amortissant les secousses économiques et soutenant l'activité, le système – dont les soignants ont été applaudis – a su réagir. Les questions d'avenir sont cependant lourdes. Le thème mérite bien un second dossier dans cette livraison de la revue. »



LIBAULT Dominique. [Vers un service public territorial de l'autonomie](#). Gouvernement, rapport, 17 mars 2022, 161 p.

Extrait de la présentation du rapport : « *Ce rapport d'une grande qualité, fruit d'une mission confiée à Dominique Libault par le Gouvernement en janvier 2021, pose une ambition nouvelle afin de garantir un parcours simplifié et des services de meilleure qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap.*

Afin d'y parvenir, Dominique Libault préconise un rapprochement territorialisé des différents acteurs de l'autonomie : du sanitaire et du social d'une part, et des collectivités territoriales, de l'État, des ARS et de la Sécurité sociale d'autre part. L'objectif est ainsi de mieux coordonner l'ensemble de ces acteurs pour assurer une véritable continuité de l'accompagnement, en proximité.

Pour répondre à cet enjeu, et au travers de 21 recommandations, le rapport pose de premiers jalons opérationnels pour préfigurer ce que pourrait être un « service public territorialisé de l'autonomie », déployé sur l'ensemble du territoire national [...]. »



BROUSSY L, GUEJ J, KUHN-LAFONT A. [L'EHPAD du futur commence aujourd'hui : propositions pour un changement radical de modèle.](#) Think Tank Matières grises 17 juin 2021. 80 p.

Introduction de l'article : « le Think Tank Matières Grises formule plusieurs propositions pour changer radicalement de modèle.[...] L'étude se décompose en trois axes :

- Comment imaginer la relation établissement-personnes âgées à l'horizon 2030 ?
- Comment repenser l'architecture et les espaces ?
- Comment imaginer un Ehpad plateforme ?

Convaincu que la question n'est pas tant de savoir s'il faut ou non remplacer les Ehpads, Matières Grises se demande plutôt ici sur quels fondements se reposer pour faire évoluer et adapter les 7.500 établissements existants et réinventer ceux qui sortiront de terre d'ici la fin de la décennie qui s'ouvre.»



LEFEBVRE DES NOETTES V. [Grand âge et dépendances : quelles alternatives à l'Ehpads ?](#) Club Santé Social, 9 juin 2022.

Note de lecture : Face au très important vieillissement de la population et aux situations de plus en plus nombreuses de dépendance, l'entrée en EHPAD n'est pas la seule solution d'hébergement possible. Il existe aujourd'hui diverses alternatives dont la disponibilité, les tarifs, les avantages et les inconvénients varient. Les connaître permet d'anticiper au mieux, pour soi-même ou ses proches, ce moment de bascule entre domicile et institutionnalisation. Cet article de la Gazette des communes permet de faire un petit tour d'horizon des solutions existantes : Services permettant de rester chez soi ; Résidences autonomie ; Habitat partagé ; Petites Unités de Vie ; Colocation intergénérationnelle ; Accueil familial.



INSEE. [La Guadeloupe face au défi de la dépendance des seniors à l'horizon 2030.](#) INSEE Analyses Guadeloupe, Mai 2021, N°49, 8 p.

Note de lecture : Un article qui fait le point sur la situation de la dépendance en Outre-Mer, sur les besoins et sur certaines évolutions nécessaires. « En 2030, un tiers de la population guadeloupéenne serait âgé de 60 ans et plus contre un quart en 2017. La Guadeloupe, comme la Martinique, fait face à un vieillissement marqué de sa population qui requiert des besoins accrus en matière d'infrastructures de santé, de logement. » Il est donc nécessaire de trouver des solutions, notamment en ce qui concerne la formation, l'encadrement ou encore les aidants familiaux.



CAPUANO C. [Que faire de nos vieux ? Une histoire de la protection sociale de 1880 à nos jours.](#) Presses de Sciences Po, collection Académique, 2018, 352 p.

Note de lecture : Au moment où de larges couches de la population se montrent préoccupées par les dispositifs d'hébergements et de soins proposés pour la fin du parcours de vie des plus âgés et des plus

fragiles d'entre nous, l'ouvrage de C. CAPUANO apporte, au-delà d'une documentation exhaustive, des éléments de compréhension et des thèmes de réflexion qui ne peuvent qu'éclairer les débats comme les choix qui nous attendent.



Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. [Société inclusive et vieillissement : discours, pratiques et controverses](#). *Gérontologie et société*, 2022/1 (vol. 44 / n°167), 320 p.

Présentation du numéro: « Qui n'a pas rêvé d'une « société inclusive » où chacun et chacune aurait sa place, serait « intégré » ? Tant à l'échelle internationale que française, les appels à l'inclusion sociale se déclinent aussi en direction des personnes vieillissantes.

Ce qui frappe en premier lieu, c'est l'importance du discours politique et public en la matière : avant d'être « inclusive », cette société est d'abord une société narrative, discursive. En second lieu, l'inclusion sociale est pensée en contre-point de la « lutte contre l'exclusion sociale » des plus âgés. Est-elle pour autant simplement l'inverse de l'exclusion ? Comment les multiples déclinaisons de l'exclusion sociale éclairent-elles le phénomène ? Et si, finalement, la quête de l'inclusion sociale n'était pas devenue une question de fin davantage que de moyens ? Où l'essentiel serait de prendre au sérieux l'avis/la vie des « personnes concernées » ?

Plus que de caractériser ce qu'est une « société inclusive » contemporaine, ce dossier cherche à mieux comprendre la signification de ces appels récurrents à la société inclusive. Sont-ils porteurs de nouveaux enjeux, de nouvelles méthodes, de nouvelles attentions aux individus ? Et lorsque des démarches s'initient et des dispositifs s'implémentent, comment s'organisent-ils ? Quelles places font-ils aux aînés ?

Trois entrées balisent ces propos. Tout d'abord, une entrée par la déconstruction des « discours » autour de la société inclusive. Ensuite, une entrée attentive aux différentes « pratiques » qui se réclament de cette logique. Enfin, une entrée cible les « controverses » et éléments inattendus pouvant surgir lorsque des démarches dites innovantes sont organisées.

Au final, ce dossier laisse deviner une perspective critique bien consciente des limites d'une société « all inclusive » quand elle devient normative et univoque. [...] »



EHESS. [Que faire de nos vieux ?](#) YouTube, Des retraites pour tous, février 2020, 1h49.

Extraits de la présentation du cycle de conférences : Une conférence enregistrée en février 2020, dans le cadre du cycle "Des retraites pour tous ?" organisé par l'EHESS et l'INED.

« Depuis le début du mois de décembre 2019, la France connaît un fort mouvement social en opposition à la réforme des retraites dévoilée par le gouvernement. Au-delà d'une lecture strictement comptable de ce droit social fondamental, cette mobilisation questionne la solidarité entre les générations, les transformations du capitalisme, l'activité professionnelle, les vulnérabilités sociales et médicales, les inégalités ou encore les enjeux démographiques. »

« Cette conférence aborde la vieillesse sous l'angle du travail et de l'activité. Avec Christophe Capuano (historien – Lyon 2), Jean-Claude Henrard (médecin honoraire des Hôpitaux de Paris et professeur émérite de santé publique) et Daniel Verger (responsable du pôle Etudes-recherches-Opinion au Secours Catholique). »



BONNE Bernard, MEUNIER Michelle. [Bien vieillir chez soi : c'est possible aussi !](#) Sénat, session ordinaire de 2020-2021, Rapport d'information n° 453, mars 2021, 147 p.

Extrait de l'introduction du rapport : Ce rapport d'information a été fait au nom de la commission des affaires sociales sur la prévention de la perte d'autonomie.

« À partir des nombreux travaux disponibles sur la question du vieillissement, si vaste, et des auditions menées auprès d'un grand nombre d'acteurs jusqu'au Danemark, le présent rapport dresse un rapide état des lieux des connaissances, fait le constat des progrès récents dans les dispositifs d'accompagnement de la vieillesse en bonne santé, et propose quelques grandes orientations pour rendre la politique de prévention de la perte d'autonomie plus efficace et plus ambitieuse. »



Banque des territoires. [Maintien à domicile : vers des plateformes numériques de services.](#) Groupe Caisse des dépôts, Décembre 2019, 71 p.

Extrait de la préface : « La mission confiée par la Caisse des Dépôts au cabinet ALOGIA a eu pour ambition de réunir les éléments de connaissance sur l'« EHPAD hors les murs », de vérifier, au-delà d'une revue de littérature, s'il en existait des modèles pertinents sur le territoire et, en considérant les attentes de la personne âgée et de ses proches, de s'interroger sur la généralisation/amélioration des expérimentations existantes. Les travaux qui font l'objet de la présente publication sont une invitation à l'innovation et à la réinvention des services autour de la personne vieillissante. Nous espérons qu'ils contribueront à faire partager largement l'envie de créer les solutions urgentes auxquelles aspirent tous concitoyens âgés et ceux qui travaillent auprès d'eux. »

Sommaire :

- Transitions démographique et numérique : constats et enjeux
- « EHPAD hors les murs », de quoi parle-t-on ?
- Les acteurs institutionnels de l'écosystème intervenant en soutien aux dispositifs innovants de renforcement du maintien à domicile
- Des démarches protéiformes mais trois concepts qui se dégagent avec des points communs et des divergences
- Le rôle du numérique dans les dispositifs de renforcement du maintien à domicile
- Des modèles économiques, juridiques et d'organisation en recherche
- Les modèles d'organisation : modèle intégré vs externalisé coordonné
- La coordination des interventions à domicile et le modèle de référent unique, « Care Manager »



Institut Montaigne. [Bien vieillir : faire mûrir nos ambitions.](#) Rapport, mai 2021, 176 p.

Extrait de la présentation du rapport : « L'objectif de ce travail est ainsi de valoriser leur [les seniors] important rôle social et économique, de réfléchir à un nouveau modèle de soins et de prévention à l'aune de comparaisons internationales, mais aussi de proposer une stratégie ambitieuse d'adaptation de notre société aux enjeux du vieillissement.

S'inscrivant dans la continuité d'une précédente publication de l'Institut Montaigne, *Faire du bien-vieillir un projet de société* (2015), ce rapport s'appuie sur les réflexions d'un groupe de travail représentant une grande diversité d'expertises et de plus de 80 auditions. Il détaille 12 propositions pour bâtir une société plus inclusive avec le bien-vieillir comme priorité. »

[Résumé du rapport](#) (2 p.), disponible au format pdf.

Une [vidéo de présentation du rapport](#), disponible sur YouTube (3'25).

 Mutualité Française. [Grand âge et autonomie : la Mutualité Française engagée dans une expérimentation innovante](#). Mai 2021.

Extraits de l'article : « Afin de mieux répondre aux besoins croissants liés au grand âge, la Mutualité Française a lancé une expérimentation pour construire un modèle de soutien renforcé à domicile. Cette expérimentation est menée pour une durée de trois ans, en lien avec le Ministère de la santé et l'Assurance maladie, dans le cadre de l'article 51 de la LFSS 2018. »

« Cette page présente un dispositif qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile et qui acceptent le principe d'un accompagnement coordonné par un référent mutualiste, interlocuteur principal de la personne âgée et de son entourage. »



France Inter. [Luc BROUSSY veut une "ville bienveillante pour les seniors"](#). YouTube, mise en ligne 26 mai 2021, 8'19.

Note de visionnage : A l'occasion de la remise de son rapport interministériel sur l'Adaptation des logements, des villes, des mobilités, et des territoires au vieillissement de la population, Luc Broussy, président de l'association France Silver Eco, présente quelques propositions et conclusions pour une future loi sur le grand âge.



Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. [La loi 3DS - Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale](#). Février 2022, 38 p.

Note de lecture : Ce dossier de présentation de la loi 3DS confie au département le développement de l'habitat inclusif (p 29.).

« La loi 3DS confie au président du conseil de département la mission de coordonner le développement de l'habitat inclusif et l'adaptation des logements au vieillissement de la population. Cette compétence s'exercera notamment au sein des conférences des financeurs de l'habitat inclusif, présidées par le département. »

Les organismes d'habitations à loyers modérés sont à présent autorisés à louer des logements sociaux aux porteurs de projet d'habitat inclusif.

4.2. LES AIDANTS : ÉLÉMENT CLÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement⁴ définit le proche aidant comme une personne « qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des activités de la vie quotidienne » d'une personne âgée en perte d'autonomie. Elle lui reconnaît des droits, dont le droit au répit qui lui donne les moyens de prendre du repos. Indispensables, mais souvent épuisés et/ou insuffisamment considérés, tels sont les aidants aujourd'hui, qui représentent

⁴ Légifrance. [Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement](#).

une clé de voûte dans le dispositif de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, et qui ont aussi besoin d'être particulièrement soutenus.



Previsima. [Qu'est-ce qu'un proche aidant ou aidant familial ?](#) 24 février 2022.

Note de lecture : Cet article fait le point sur la notion d'aidant. Il distingue clairement l'aidant professionnel du proche aidant. La notion de proche aidant regroupe désormais les notions d'aidant naturel (personne choisie par la personne aidée pour l'accompagner dans les gestes liés à des soins prescrits par un médecin pour favoriser son autonomie) et d'aidant familial (personne ayant un lien familial au sens de l'article R245-7 du code de l'action sociale et des familles).



[Association française des aidants](#)

Note de lecture : L'Association Française des Aidants écoute et porte la parole des proches aidants. « Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société. »

Le portail de l'association donne accès à de multiples ressources (témoignages d'aidants ; lois, dont la loi ASV ; dossiers thématiques...).



ARS Grand Est. [Ressources pour les personnes âgées et leurs aidants.](#) 15 février 2022.

Note de lecture : Différentes ressources et aides plutôt destinées aux aidants de personnes âgées sont disponibles sur le site de l'ARS Grand Est, dont des fiches repères pour les aidants (élaborées par le ministère des solidarités et de la santé) et des informations sur les plateformes d'accompagnement et de répit (lien vers annuaire cartographique...).



CNSA. [Solutions pour les aidants : trouver du soutien.](#)

Note de lecture : Le portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches met à la disposition des aidants un certain nombre d'aides (liens, ressources...), leur permettant de s'informer et d'échanger, mais aussi de se préserver et d'envisager de partir en vacances, de concilier travail et aide d'un proche, ou encore d'obtenir un soutien financier.



LEVRAY Nathalie. [Ce qu'il faut savoir sur le soutien aux aidants.](#) La gazette des communes, 16 juillet 2021.

Introduction de l'article : « La stratégie « Agir pour les aidants » 2020-2022 entend lutter contre les risques d'épuisement des proches aidants de personnes âgées et en situation de handicap. »



Ministère des solidarités et de la santé. [Agir pour les aidants.](#) Mise à jour le 17/03/2022.

Note de lecture : Cet article fait un point sur la stratégie de mobilisation et de soutien aux aidants (2020-2022), avec les actions très concrètes mises en place en lien avec la CNSA : évolution du congé

proche-aidant, soutien financier renforcé aux offres de soutien psychologique et de formation à destination des aidants de personnes âgées, soutien aux partages d'expériences...

 AGUT P., BERVILLER T., BRADFER P., CHAREYRE MC., FEVRIER A., MOULARD RM., NICOAS S., SCHLOSSER C., SIMMONET B., TONGNING G. [Reconnaître les droits et les attentes des proches aidants de personnes âgées](#). Presses de l'EHSEP, septembre 2019, 4 p.

Note de lecture : Un document de synthèse rappelant les définitions des notions de « proche aidant » et de « dispositif de répit » et interrogeant sur les insuffisances des réponses apportées aux aidants quant à leurs attentes. Des recommandations et des idées clés à retenir sont proposées pour mieux cerner les besoins des aidants.

Les auteurs mettent ainsi l'accent sur 3 points importants : le fait qu'il existe une large diversité de profils d'aidants ; le fait que répondre aux besoins des aidants nécessite des efforts notamment d'information ; le fait que la reconnaissance du statut de l'aidant ne doit pas éluder la question de la prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée.



France 3 Occitanie. [Du soutien par la parole pour les aidants familiaux dans le Tarn](#). Youtube, 20 janvier 2022, 1'53.

Note de visionnage : Un extrait du journal local de France 3 qui présente les témoignages d'aidants, lors de groupes de paroles. Les propos tenus montrent la complexité de leur « rôle » auprès des personnes âgées et la nécessité de pouvoir échanger et être soutenus.



Les échos. [Pourquoi il faut aider les aidants](#). 12 février 2021, 25 min.

Introduction du podcast : « Dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos », Pierrick FAY et ses invités abordent la situation sociale et financière des aidants, dont le nombre devrait encore progresser en raison du vieillissement de la population. »

Note d'écoute : L'émission permet de se rendre compte que les aidants (notamment ceux qui soutiennent une personne en situation de perte d'autonomie) font face à beaucoup de difficultés, le rôle d'aidant étant encore mal reconnu par la société. Et pourtant, selon les intervenants de cet enregistrement, ces acteurs bénévoles, maillons indispensables de la cohésion sociale, permettent près de 11 milliards d'euros d'économies à l'Etat.



ASH. [Le numéro juridique et social : L'aidance](#). Cahier 2, n°3204, 9 avril 2021, 80 p.

Note de lecture : Un dossier juridique très complet sur « l'Aidance » en général et notamment sur celle relative aux personnes âgées vieillissantes. Le document traite de tous les aspects de l'aide pouvant être apportée, notamment aux personnes en perte d'autonomie (définitions, champs d'intervention, dispositifs et formes d'aides, proche aidant, métiers...)